

Suppression du chômage : possible sans aucun coût supplémentaire

L'énoncé « 2 millions d'emplois en 6 mois » peut apparaître démagogique tellement nous avons été habitués ces 20 dernières années à subir le chômage. Pourtant plusieurs autres pays européens s'en sont sortis, tous avec leur propre méthode.

Avant d'aller plus loin, nous vous demandons pour que vous soyez convaincu, que vous refassiez vous-même ces calculs. Prenez une calculatrice, le résultat en vaut la peine.

Pour mémoire, voici les chiffres actuels (vous pouvez les vérifier sur les sites internet du gouvernement ou d'encyclopédies). Ces chiffres sont des moyennes obtenues entre 2004 et 2006. Ils peuvent varier quelque peu, mais jamais de façon significative pour remettre ces calculs en doute.

La plus grosse partie de ces montants est déjà intégrée dans le budget de l'Etat et des organismes sociaux, et elle continuera d'être payée tant qu'il y a du chômage.

1 – Les données existantes, inchangées dans le projet :

Aide	Montant moyen mensuel actuellement perçu	Nombre moyen de bénéficiaires	Coût annuel total actuel (déjà payé)
Assedic	1081 €/mois	2 380 000	30,89 milliards d'€
RMI	357 €/mois	1 250 000	5,36 milliards d'€
ASS	435 €/mois	450 000	2,35 milliard d'€
Aucune	-	600 000	-
Total		4 680 000	38,60 milliards d'€

Demandeur d'emploi ou chômeur ?

L'amalgame est assez répandu, sans parler malheureusement de l'aspect péjoratif du terme « chômeur ».

Le « chômeur » est une personne temporairement inactive. C'est le cas de plusieurs demandeurs d'emploi.

Ce principe de « volontariat » va maintenir des personnes

en recherche d'emploi, même pendant leur activité en association : elles ne seront plus « chômeur » puisqu'elles travailleront mais seulement « demandeur d'emploi ». Il n'y a donc pas lieu de leur supprimer les Assedic puisqu'elles continuent à chercher un contrat de travail (CDI...).

Aujourd'hui le chômage coûte directement près de 40 milliards d'euros à la collectivité (et beaucoup plus indirectement). Tant qu'il n'existe aucune solution crédible à court terme pour le résorber, ce coût doit être maintenu dans tous les calculs qui suivront.

2 – Dans le projet, on rajouterait un complément :

Aide	Montant MOYEN mensuel à atteindre	Montant moyen de l'indemnité complémentaire	Rappel du nombre de bénéficiaires	Coût complémentaire annuel
Assedic	1350 €/mois	269 €/mois	2 380 000	7,68 milliards d'€
RMI	1050 €/mois	693 €/mois	1 250 000	10,40 milliards d'€
ASS	1200 €/mois	765 €/mois	450 000	4,13 milliards d'€
Aucune	980 €/mois	980 €/mois	600 000	7,06 milliards d'€
Total intermédiaire			4 680 000	29,27 milliards d'€

MAIS, recettes de l'Etat :

- ✓ surplus de TVA suite à l'augmentation du pouvoir d'achat : 3,7 milliards d'€
- ✓ cotisations supérieures à 1.200 €/mois, non exonérées : 4,2 milliards d'€

Coût intermédiaire : 21,37 milliards d'euros pour 4,5 millions de bénéficiaires
Financés par les 24 milliards d'euros du budget de la Formation professionnelle

Ce coût net intermédiaire de 20 à 22 milliards d'euros est inférieur aux 24 milliards du budget de la Formation professionnelle. Les salariés ont le choix entre maintenir pour leur propre cas de chômage, auquel cas ils admettons ne plus avoir droit au bénéfice de la Formation professionnelle. Les qui leur garanti un complément de rémunération en cas

Financement des 22 milliards d'euros par les 24 milliards budgétisés annuellement de la Formation professionnelle :

Coût du programme :

- pour l'Etat : 0 € (zéro)
- pour les contribuables : 0 € (zéro)
- pour les entreprises : 0 € (zéro)
- pour les associations : 0 € (zéro)

accroissement du déficit ou de la dette : 0 € (zéro)
(au contraire, légère diminution de 2 milliards d'euros)

Pourquoi ça ne coûte vraiment rien de plus ?

- d'abord parce qu'on conserve la partie des indemnités chômage déjà payées (seul un complément est rajouté).
- ensuite parce qu'on a beaucoup moins d'objections à financer des associations plutôt qu'une nouvelle fois le secteur privé.
- enfin parce qu'on utilise pour chaque volontaire son droit à sa part de Formation professionnelle, qui dispose d'une cagnote conséquente.